

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 19 février au 23 février 2018 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 19 février au 23 février 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 10 665 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
19/02/2018	2.847	92,36	91,96	93,00	262.938	En bourse via Euronext, Turquoise, Chi-X, BATS
19/02/2018	153	92,12	-	-	14.094	OTC
20/02/2018	1.665	92,29	92,08	92,82	153.671	En bourse via Euronext, Chi-X, Turquoise
21/02/2018	1.000	92,20	92,06	93,30	92.203	En bourse via Euronext
22/02/2018	2.500	92,72	92,52	93,66	231.807	En bourse via Euronext
23/02/2018	2.500	93,24	93,04	93,88	233.101	En bourse via Euronext, Chi-X, Turquoise, BATS
Total	10.665	92,62			987.814	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 23 février 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.656.962 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.